

## Demain La terre Augmenter sa visibilité

Un plus grand stand à l'entrée du hall 2-2, 200 affiches dans le métro parisien. Demain la Terre s'est donné les moyens d'une visibilité accrue pour cette édition 2022 du SIA. L'association créée en 2004 fédère 23 entreprises et plus de 400 producteurs qui veulent penser, expérimenter et développer une agriculture d'avenir, dans une troisième voie entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle/raisonnée.

Lundi 28 février l'association s'est réunie pour faire le bilan de ses activités en 2021. Deux nouvelles adhésions ont été enregistrées en 2022 et le volume de produits labellisés, de 220 000 tonnes, est en hausse de 10 % en 2021. Cela représente plus de 38 millions d'unités de vente avec le logo DLT. Parmi ces volumes, 10 000 tonnes sont également "cultivés sans pesticide de synthèse" et 4 000 tonnes affichent "sans résidu de pesticides détecté".

L'association a étendu son périmètre HVE avec 54 exploitations certifiées. En 2022-2023, elle continue de travailler à renforcer ses partenariats à la fois avec la recherche, les circuits de distribution, le réseau grossiste, l'enseignement agricole... , ainsi que de peaufiner sa communication (campagne digitale, participation à Top Chef). Son dynamisme se retrouve auprès du grand public et se traduit par une progression de 8 % de la notoriété du logo Demain la Terre entre décembre 2019 et avril 2021. La réunion s'est achevée par un débat sur l'impact de la loi Egalim sur la production et les relations commerciales, faisant intervenir l'union des grossistes en fruits et légumes et Vivalya. Ils ont notamment estimé que le défi de la restauration collective est une montée en gamme induite par la loi Égalim. Dans un contexte de hausse des coûts, les municipalités devraient pouvoir augmenter leur coût d'achat matière. 🌱



Le stand de Demain la Terre au SIA 2022 : parmi les adhérents on compte trois sociétés qui font de la pomme de terre, Pomiberty, Ferme de Normandie et Ferme de la Motte.